

“Les Puces d'Abélard”

Édition 2018

RÈGLEMENT

Le vide grenier "Les Puces d'Abélard" du Pallet se déroulera au Pallet le dimanche 16 septembre 2018 sur le site de la salle polyvalente de loisirs et à l'intérieur de la salle polyvalente de loisirs.

Il est destiné à la transaction entre particuliers et collectionneurs, à favoriser les contacts avec les associations et commerçants du Pallet.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité du vide grenier (ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et péril, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autres détériorations, y compris par cas fortuit ou force majeure.

Les exposants feront leur affaire des assurances à souscrire pour leur couverture.

LA VENTE DE MOBILIER NEUF, DE VÉHICULES ET D'ANIMAUX EST INTERDITE.

Les particuliers sont autorisés à 2 participations par an maximum à un vide grenier.

Sur le site à l'extérieur, en dehors des emplacements réservés, il sera interdit d'ajouter des tables ou autres.

À l'intérieur de la salle, les tables et chaises sont fournies et il sera interdit d'ajouter des tables ou autres.

Les emplacements seront attribués par les organisateurs. Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit. Il sera interdit de partager ou de sous-louer son emplacement.

LES EXPOSANTS DEVRONT LAISSER LEUR EMPLACEMENT PROPRE ET VIDE (à l'intérieur, les tables et chaises fournies devront rester sur l'emplacement).

SI LE RÉGLEMENT DES EMPLACEMENTS AINSI QUE LA PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ NE SONT PAS JOINTS À LA RÉSERVATION, CELLE-CI NE SERA PAS PRISE EN CONSIDÉRATION.

En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêts et sans que le l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

Les tables ne sont pas fournies à l'extérieur.

L'accueil des exposants débute à 7h30. Fin de la manifestation à 17h00.

UN APÉRITIF SERA OFFERT AUX EXPOSANTS À PARTIR DE MIDI (1 ticket par emplacement).

Les Puces d'Abélard - édition 2018 - BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél : Email :

(NB : pour obtenir une confirmation d'inscription, vous devez obligatoirement renseigner votre adresse mail)

Je soussigné : certifie avoir pris connaissance du règlement.

- **Emplacement extérieur** de 5 m x 5 m véhicule compris → Nombre : X **10 €** = €

- **Emplacement intérieur** de 2,5 m x 2,5 m avec 2 tables et 2 chaises → Nombre : X **15 €** = €

Joindre 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (obligatoire)

N° délivrée par : le :

DATE et SIGNATURE :



Chèque à libeller à l'ordre de PTL (*Le Pallet Tourisme et Loisirs*) et à retourner à :

PTL - Centre Héloïse - 27 rue St-Vincent - 44330 LE PALLET

ptl44.videgrenier@gmail.com / www.ptl44.fr